

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES SOCIALES

COLLEGE DES ETUDIANTS

SCRUTIN DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L.719-3 et D.719-1 à D.719-47
Vu les statuts de l'UFR des sciences sociales
Vu l'arrêté n°2023-203 en date du 20 octobre 2023 portant décision électorale relative à l'élection des représentants des étudiants au sein du conseil de l'UFR des sciences sociales
Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures
Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	:	4
Nombre total d'inscrits	:	1569
Nombre total de votants	:	208
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	6
Nombre total de suffrages exprimés	:	202
Taux de participation		13.25 %

<i>Désignation des candidats/des listes</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
Liste « Nous, Etudiants »	109	2
Liste « Sciences sociales pour étudiants »	93	2

SONT PROCLAMÉS ÉLUS

Liste « Nous, Etudiants » :

- Madame **CANCELIER Manon** (titulaire)
- Monsieur **COUPRIS Alexandre** (titulaire)
- Madame **GIBERT Lisa** (suppléant)
- Monsieur **LEMAIRE Thomas** (suppléant)

Liste « Sciences sociales pour étudiants » :

- Madame **EL OUALI Sarah** (titulaire)
- Monsieur **ALTERNO Tristan** (titulaire)
- Madame **THEREL Honorine** (suppléante)
- Monsieur **BOUDEDJA Yanis** (suppléant)

Fait à Versailles, le **27 NOV. 2023**

Le Président de l'université,

Alain BUI

